

## Réunion du Conseil d'établissement de l'École internationale de Montréal

13 avril 2021

### 1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 19h05.

Sont présentes, présents :

- Claudie Lévesque, présidente, parent du primaire, substitut au Comité de parents CSSDM
- Louis-Antoine Blais-Morin, vice-président, parent du primaire
- Lily Beaudouin, élève du secondaire
- Samia Bejaoui, parent du secondaire
- Émilie Bélanger-Simard, parent du primaire
- Zoé Bellemare-Alford, élève du secondaire
- Eli Dagenais, enseignant du secondaire
- Zouhair Elkharrim, parent du secondaire
- Geneviève Emond, parent du secondaire
- Véronique Fournier, enseignante du primaire
- Alexandra Latour, surveillante d'élèves, secondaire
- Nicolas Légaré, parent du secondaire
- Julie Mantovani (substitut, remplace Pascal Cyr ce soir), parent du primaire
- Soledad Neira, psychoéducatrice, primaire et secondaire
- Michel Sardi, enseignant du secondaire
- Danya Vidal, enseignante du primaire
- Luc Claude, Directeur
- Nadia Gray, directrice adjointe, primaire
- Chantal Laurin, directrice adjointe, secondaire
- Robert Desalliers, responsable du service de garde

Sont absentes, absent :

- Pascal Cyr, parent du primaire
- Marwa Ahmed, parent du secondaire (substitut)
- Catherine Couture (substitut), parent du primaire

### 2. Mot de bienvenue

La présidente souhaite un bon ramadan à celles et ceux qui le font.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Une membre-parent souhaite discuter de la relocalisation de l'école. On discutera de ce sujet au point 12.3 (PTRDI)

Une membre-étudiante souhaite discuter des règlements relatifs à l'uniforme. Elle est étonnée de voir que ce point est considéré comme clos alors que lors de la dernière rencontre, on avait abordé seulement l'ajout au code vestimentaire du chandail proposé par la Fondation de l'École. La membre-

étudiante souhaite que le code vestimentaire soit modifié, entre autres pour changer la longueur requise des jupes.

La présidente propose d'aborder ce sujet lors de la prochaine réunion du Conseil. Selon la directrice-adjointe au niveau secondaire, il est difficile de faire un changement au code de vie aujourd'hui car celui-ci est intégré à l'agenda qui doit être envoyé pour impression dans les prochains jours. Un membre-professeur affirme que le Conseil d'établissement peut approuver un code de vie qui doit tout d'abord avoir été proposé par la direction de l'école. Le conseil étudiant devrait donc faire des démarches auprès de la direction avant de proposer des changements au Conseil d'établissement.

La présidente suspend la réunion quelques minutes pour faire une vérification. Au retour, elle apporte comme information que le code de vie doit être approuvé à chaque année par le Conseil d'établissement, ce qui n'a pas encore été fait cette année. Elle propose que le code vestimentaire fasse l'objet d'une rencontre extraordinaire du Conseil le 27 avril et que l'agenda puisse être envoyé à l'impression après.

L'ordre du jour est proposé par Mme Bélanger, appuyé par Mme Mantovani. Il est adopté à l'unanimité.

#### 4. Période réservée au public

Aucune personne du public n'est présente à la rencontre.

#### 5. Lecture, adoption du procès-verbal de la séance du 6 février et suivis

Le procès-verbal n'est pas disponible le jour de la rencontre et devra être adopté lors d'une rencontre subséquente.

#### 6. Confirmation de l'absence de conflit d'intérêt

Il n'y a aucun conflit d'intérêt à déclarer.

#### 7. Conseil étudiant

Le conseil étudiant souhaite organiser une collecte de fonds dans le cadre de la journée de la Terre. Les fonds seront acheminés à Team Trees, pour un projet de plantation d'arbres.

Il y aura aussi une activité d'échange d'objets. Les élèves apporteront des objets dont ils n'ont plus besoin (aucun objet en textile), ils recevraient en échange des coupons qu'ils pourront utiliser pour pouvoir prendre possession d'autres objets. Les étudiants devront apporter les objets avant le vendredi qui suit la réunion du conseil d'établissement. Le conseil étudiant mettra les objets en quarantaine pour éviter la transmission de virus et la redistribution pourrait se faire les 21 et 22 avril.

La direction prévient que cette durée de quarantaine est trop courte, car les objets doivent être en quarantaine au moins 7 jours.

Mme Bellemare-Alford propose d'approuver ces activités, sous réserve de l'ajustement à la période de quarantaine. Cette proposition est appuyée par Mme Bélanger et est adoptée à l'unanimité.

## 8. Fondation et OPP

Mme Violaine Chalifoux, membre de l'OPP fait une présentation des activités qui ont été organisées récemment : il y a eu entre autres la création d'une liste de sélection musicale et la lecture de messages dans le cadre de la semaine des enseignants.

L'OPP souhaite organiser une activité « escape room virtuelle » pour la communauté de l'école au primaire. Il s'agit d'un jeu de type « coopératif » où la réussite nécessite une bonne communication et la résolution d'énigmes. La proposition serait d'inviter des familles à participer à ce jeu un vendredi soir. Le jeu dure environ 1 heure. Les familles seraient regroupées par tranche d'âge, en groupe d'environ 6 familles. Le jeu est offert par une compagnie québécoise (« défi évasion chez soi ») et est adapté aux personnes de 7 ans et plus.

Les frais pour pouvoir offrir à ce jeu sont de 200\$ plus 8\$ par famille (taxes en sus). Le coût de 200\$ serait à répartir entre les familles; on peut donc s'attendre à ce que le coût total par famille soit d'environ 10-12\$. Il serait possible de réduire une partie de de coût grâce aux surplus de l'OPP accumulé l'an dernier.

L'OPP se demande de quelle façon les familles qui n'ont pas d'ordinateur pourraient participer. On répond que l'École pourrait prêter des ordinateurs à certaines familles mais que les ordinateurs disponibles sont en nombre très limité. La collecte d'argent pour participer à l'activité devra être organisée par l'École.

L'OPP souhaite faire un sondage auprès des familles pour vérifier si certaines d'entre elles seraient intéressées à participer.

Des membres-parents et la directrice-adjointe au niveau primaire souhaitent encourager l'OPP dans cette initiative et félicite cet organisme pour son implication dans la vie de l'École, malgré la pandémie.

M. Blais-Morin propose d'autoriser l'organisation de cette activité. Cette proposition est appuyée par Mme Vidal et est adoptée à l'unanimité.

Au niveau secondaire, la Fondation de l'ÉIM propose offrir des bourses à certains élèves. Il y aura 10 bourses de 100\$ pour des élèves s'étant démarqués dans chacune des 10 qualités de l'apprenant. Il y aura donc un total de 1000\$ distribués en bourses.

## 9. Activités éducatives, culturelles ou sportives

Aucune activité n'est à approuver lors de cette rencontre.

## 10. Levées de fonds

Aucune activité de levée de fonds n'est à approuver lors de cette rencontre.

## 11. Approbation de l'utilisation des locaux

Aucune utilisation des locaux n'est à approuver lors de cette rencontre.

## 12. Dossiers des comités

### 12.1 Communications internes

Aucune communication n'est à signaler.

## 12.2 Sécurité aux abords des écoles et environnement

Aucune activité n'est à signaler

## 12.3 PTRDI

La direction n'a pas eu de nouvelle communication officielle au niveau des travaux majeurs à venir en 2023-2024, travaux qui nécessiteront probablement la relocalisation temporaire des activités de l'École primaire.

Lors d'une rencontre précédente du Conseil, les membres avaient évoqué la possibilité que la relocalisation coïncide avec l'inauguration d'un nouveau bâtiment scolaire et que l'ÉIM pourrait y déménager le temps des travaux. Aucune nouvelle information n'est disponible à ce sujet.

Des membres-parents se demandent s'il serait possible de discuter avec un responsable de ce dossier au CSSDM; ils souhaiteraient savoir quand les parents seront informés et consultés au sujet de ce déménagement.

La présidente va formuler une demande formelle à la CSSDM pour que quelqu'un de la direction des immeubles vienne rencontrer le Conseil d'établissement.

## 13. Processus d'admission primaire et secondaire 2021-2022

Il n'y a pas de changement prévu au processus d'admission au niveau secondaire.

Au niveau primaire, il y a une réflexion en cours pour rendre le processus d'admission plus inclusif. La sélection des élèves par examen d'admission n'étant pas dans la philosophie de l'organisme IB, ni dans celle du Centre de service scolaire.

Il y a eu récemment une discussion à ce sujet en réunion d'équipe-école pour que tous puissent exprimer leur point de vue à ce sujet. Un sondage a été fait auprès des membres de l'équipe-école demandant laquelle des options suivantes serait à privilégier :

- Le statu quo dans le processus d'admission;
- L'élimination de l'examen d'admission;
- Le maintien de l'examen d'admission, avec certaines modifications aux règles pour rendre le processus d'admission plus inclusif.

C'est cette dernière option qui a eu la faveur de la majorité des membres de l'équipe, avec une proposition de changement pour favoriser l'admission de la fratrie.

La direction explique qu'un changement est clair : ne plus faire d'examen pour les admissions aux niveaux 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années du primaire puisqu'il y a un nombre extrêmement limité de places et que les admissions peuvent être faites sur la base des résultats scolaires.

La direction propose que lors de l'admission pour le préscolaire et pour les trois premiers niveaux du primaire, les membres de la fratrie puissent être automatiquement acceptés, sans examen. Cela ferait en sorte qu'il y aurait moins de places qui seraient attribuées via un examen d'admission. Le nombre d'enfants qui seraient invités à passer l'examen pourrait donc être réduit. Les enfants (hors fratrie) qui pourront passer l'examen seraient choisis par tirage au sort.

Les membres de la fratrie sont définis comme les frères ou sœurs des enfants qui fréquentent déjà l'école aux niveaux primaire ou secondaire.

La direction explique que les membres de l'équipe-école sont en majorité favorables avec cette proposition.

Plusieurs membres-parents indiquent leur appui à cette proposition qui vise une plus grande inclusion.

Une membre-parent affirme qu'elle est favorable à l'inclusion, mais pas aux dépens du but principal de l'École. Elle explique qu'elle a choisi cette école pour ses enfants entre autres parce qu'on y fait la sélection des élèves à l'admission. Le directeur répond que le but principal de l'École n'est pas d'être élitiste et que l'École n'est pas axée sur la douance. Un membre-enseignant ajoute que l'organisme IB favorise une grande admissibilité à ses programmes et favorisent que les écoles qui offrent le programme international soient ouvertes à tous les enfants, peu importe leurs intérêts et leurs compétences.

Un membre-parent affirme être en accord avec la proposition d'admission automatique des membres de la fratrie au niveau primaire; l'inscription de tous les enfants d'une famille à la même école facilite grandement la vie des parents. Il demande s'il pourrait en être de même au niveau secondaire. La direction répond que la SEBIQ impose beaucoup d'enrichissement au niveau secondaire et que l'examen d'admission est encore à privilégier pour cette raison.

La présidente se demande si un changement qui rendrait le processus d'admission au primaire très facile ne mettrait pas en péril la spécificité de l'École et son enrichissement en langue. L'École deviendrait une école de quartier comme les autres. On y perdrait ce qui motive certains enfants, ce qui soutient leur intérêt. La direction répond que la proposition n'implique pas que l'École devienne une école de quartier, car sa mission demeurerait inchangée : on maintiendrait le programme IB et l'enrichissement en langue.

Une membre-parent serait quant à elle plutôt favorable au retour de la sélection des élèves par examen d'admission, avec sélection en priorité des enfants qui ont obtenu les meilleures notes. C'est d'ailleurs ce qui se fait à l'École Saint-Barthélemy.

Une membre du personnel mentionne que si l'école accepte certains enfants sans examen d'admission, il y aura peut-être davantage d'enfants avec des problèmes d'apprentissage ou avec des besoins particuliers et qu'il faudrait que l'École dispose de plus de ressources pour s'en occuper. Le directeur répond que les ressources sont normalement attribuées en fonction de la clientèle d'une école. Il ajoute qu'il y a dès maintenant plusieurs ressources disponibles pour la clientèle actuelle de l'École.

Un membre-enseignant mentionne que l'organisme IB recommande de ne pas utiliser les mots « enrichissement » dans les documents décrivant le programme de l'École, pour ne pas encourager un caractère élitiste.

Lorsque tous les membres du Conseil ont compris que la proposition de la direction n'était pas d'abolir complètement les examens d'admission au niveau primaire, mais bien de faire une modification uniquement au sujet de l'admission de la fratrie, la plupart des membres se disent favorables à la proposition.

Les membres du Conseil souhaitent faire le suivi sur ce point de la façon suivante :

- Que la direction leur fasse parvenir un résumé des discussions et du sondage qui ont eu lieu dans l'équipe-école, avec l'argumentation qui a mené à la proposition de changement au processus d'admission;
- Que la présidente envoie une lettre aux parents pour leur expliquer la situation;
- Que ce sujet soit abordé dans une prochaine rencontre du Conseil, pour prendre une décision de façon formelle.

#### 14. Consultation des élèves

Le Conseil doit consulter les élèves sur un sujet de son choix. Lors d'une réunion précédente, on avait suggéré de faire une consultation au sujet de l'intimidation.

Une membre-étudiante affirme que l'intimidation n'est pas la priorité; la consultation devrait selon elle plutôt porter sur le stress et l'anxiété académique.

Une membre-parent suggère de poser 5 questions aux élèves du primaire et du secondaire et de partager ensuite les réponses directement avec les élèves.

Un membre-parent suggère qu'on pose aux élèves les mêmes questions que celles qui avaient été posées lors de la préparation du projet éducatif. Les autres membres du Conseil ne sont pas sûrs qu'il soit possible de retrouver ces questions.

Une membre-parent prévient que si on présente aux élèves les résultats d'un sondage au sujet de l'anxiété, il est très important de présenter en même temps une liste de ressources pour aider à faire face à l'anxiété.

#### 15. Calendrier scolaire 2021-2022

La direction présente au Conseil les calendriers scolaires 2021-2022 (voir annexe).

Une membre-parent fait la remarque qu'il serait judicieux d'ajouter un titre à chaque calendrier pour bien identifier à quel niveau (primaire ou secondaire) chacun s'applique.

Les membres du Conseil sont d'accord avec la date de l'assemblée générale : le 9 septembre 2021.

#### 16. Plan d'effectifs 2021-2022

La direction explique que les ressources seront inchangées pour 2021-2022, sauf pour la bonification des services d'orthopédagogie :

- Au primaire, les services qui étaient offerts 3 jours par semaine seront offerts 4 jours par semaine.
- Au secondaire, les services qui étaient offerts 3 jours par semaine seront offerts à temps plein. Le poste d'orthopédagogue au secondaire sera ainsi plus facile à combler.

C'est le statu quo au niveau des postes d'enseignantes et enseignants.

Un tableau expliquant le plan d'effectif est en annexe au procès-verbal.

#### 17. Projet éducatif

Il n'y a eu aucune discussion au sujet du projet éducatif lors de cette rencontre.

## 18. Comité de quartier

La directrice-adjointe au niveau primaire a participé à la table de concertation des écoles de Notre-Dame-de-Grâce. On y a expliqué qu'il y avait eu confusion quant à la possibilité de faire vacciner en priorité les membres de la communauté de l'École internationale de Montréal. Selon les explications fournies par la Santé publique du Québec, l'École ne fait pas partie du territoire où cette vaccination était prévue, même si le code postal H3X a été mentionné par erreur dans certaines communications.

## 19. Comité des usagers du service de garde

Il n'y a eu aucune rencontre de comité des usagers du service de garde.

## 20. Comité de parents CSSDM

Le comité de parents CSSDM produira bientôt un tableau comparatif au sujet du tutorat.

## 21. Vie de l'école

Le tutorat sera bientôt offert au niveau primaire. Il a déjà démarré au niveau secondaire.

Les élèves de niveau 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire sont maintenant présents à l'école à temps partiel après avoir été présents à temps plein pendant quelques semaines.

À cause de nouvelles restrictions sanitaires, toutes les activités parascolaires ont dû être annulées. La direction explique que le personnel s'était engagé avec enthousiasme dans ces activités et qu'il est triste d'avoir eu à annuler les activités qui avaient été organisées.

## 22. Correspondance

Aucune correspondance n'est à signaler.

## 23. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le 11 mai 2021.

## 24. Levée de la séance

La séance est levée à 21h59.

Annexe

Plan d'effectifs non-enseignant primaire :

Corps d'emploi	%	Financement CSSDM	Financement école
<b>Orthophoniste</b>	20	X	
<b>Psychoéducateur</b>	60%	X (30%)	X (30%)
<b>Orthopédagogue</b>	80%	X (50%)	X (30%)
<b>Technicien en éducation spécialisée</b>	80%		X

Plan d'effectifs non-enseignant secondaire :

Corps d'emploi	%	Financement CSSDM	Financement école
<b>Conseillère pédagogique</b>	100%	X (40%)	X (10%) + 50% cotisation IB
<b>Animateur à la vie spirituel et l'engagement communautaire</b>	100%		X
<b>Psychoéducateur</b>	40%		X
<b>Orthopédagogue</b>	100%		X
<b>Technicien en éducation spécialisée</b>	2 X 100%		X
<b>Technicien en loisir</b>	80%		X



# Annexe : calendrier scolaire niveau secondaire, 2021-2022



## CALENDRIER DES ACTIVITÉS SCOLAIRES 2021 - 2022 pour les élèves et le personnel enseignant À LA FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

FGJ

juillet 2021					août 2021					septembre 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
			01	02	02	03	04	05	06	06	07	08	09	10
05	06	07	08	09	09	10	11	12	13	13	14	15	16	17
12	13	14	15	16	16	17	18	19	20	20	21	22	23	24
18	20	21	22	28	23	24	25	26	27	27	28	29	30	
26	27	28	29	30	30	31								

  

octobre 2021					novembre 2021					décembre 2021				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				01	01	02	03	04	05			01	02	03
04	05	06	07	08	08	09	10	11	12	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	15	16	17	18	19	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	22	23	24	25	26	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	29	30				27	28	29	30	31

  

janvier 2022					février 2022					mars 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
03	04	05	06	07		01	02	03	04		01	02	03	04
10	11	12	13	14	07	08	09	10	11	07	08	09	10	11
17	18	19	20	21	14	15	16	17	18	14	15	16	17	18
24	25	26	27	28	21	22	23	24	25	21	22	23	24	25
31					29					28	29	30	31	

  

avril 2022					mai 2022					juin 2022				
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven
				01	02	03	04	05	06			01	02	03
04	05	06	07	08	09	10	11	12	13	06	07	08	09	10
11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31				27	28	29	30	

- Congé - jour férié
- Congé mobile pour les enseignants et pour les élèves
- X Fermeture du Centre de services scolaire de Montréal
- △ Congé pour les élèves - travail pour les enseignants
- ▽ Semaine de relâche
- [ ] 101e jour de travail pour les enseignants réguliers

\* Le 30 septembre doit être une journée de classe (signature des attestations de fréquentation).

Rentrée des enseignants: 23 août  
Rentrée des élèves: 26 août

- Activités**
- ▲ 17 décembre : Fête école
  - ★ 18 février : Journée blanche
  - ★ 1er avril : Cabaret à sucre
  - ★ 2 juin : Fête de fin d'année

23 août : 200 jours de travail  
26 août : 180 jours de classe

- AG : Assemblée générale parents ÉIMP ET ÉIMS  
RP : Rencontre de parents (16 sept., 25 nov., 24 fév.)  
C : Première communication  
B : Remise de bulletin  
Fin d'étape  
SE : Journée d'évaluation (horaire modifié)

Annulation des cours - situation particulière  
(intempéries ou autres):

- au 1er événement: le 22 juin 2022 devient jour de classe;
- au 2e événement: Une des journées pédagogiques (7) placées par l'équipe-école, après le 1er avril, devient jour de classe;
- au 3e événement: Le 13 mai devient jour de classe.